

Bruxelles, le 14/04/2025

## **Crelan lance un nouveau compte d'épargne Crelan GoSave**

Crelan enrichit son offre avec Crelan GoSave, une nouvelle solution d'épargne pensée pour les dépôts réguliers. Ce compte est assorti d'un taux de base de 0,50 %, ainsi que d'une prime de fidélité de 1,50 % sur base annuelle. Il est possible d'y verser jusqu'à 500 euros par mois (catégorie B). Avec ce lancement, Crelan ajoute une quatrième option à sa gamme de comptes d'épargne, aux côtés du livret Crelan Horizon Plus, du livret Crelan et du livret Crelan Direct. Crelan renforce ainsi son offre, avec des solutions adaptées aux besoins des clients. Ce compte d'épargne est destiné aux personnes physiques et à des fins privées.

Il est possible d'ouvrir un compte en agence, via MyCrelan ou l'application Crelan Mobile. Il peut y avoir un titulaire au maximum par compte et chaque titulaire ne peut ouvrir qu'un seul compte GoSave.

### **À propos du Groupe Crelan**

Le groupe financier est formé par CrelanCo SC, Crelan SA et Europabank SA. Il se classe au cinquième rang des banques de détail belges par le total d'actifs. Le groupe Crelan est représenté par deux logos de banques : Crelan et Europabank. Au 31/12/2024, le groupe Crelan compte : 4.327 collaborateurs (tant les membres du personnel que les agents bancaires indépendants et leurs collaborateurs), 727 agences, 296.751 actionnaires coopérateurs, près de 1,7 million de clients et un total de bilan de 55,8 milliards d'euros. En outre, le groupe bancaire gère 44,3 milliards d'euros de dépôts de la clientèle, 16,5 milliards d'euros d'investissements hors bilan et soutient les ménages et les entreprises belges avec 49,5 milliards d'euros de crédits.

### **Contact presse**

Caroline Beauvois, Press & Corporate Communication Expert  
Tél : + 32 (0) 475 82 09 34  
Mail : [press@crelan.be](mailto:press@crelan.be)